

ANNEXE 1 : ELEMENTS D'IDENTIFICATION ET DE QUALIFICATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE, notification n°

CARACTERISTIQUES DE LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE

NOM DE LA COLLECTIVITE	Communauté Urbaine GRAND PARIS SEINE ET OISE		
ADRESSE	Immeuble Autoneum, rue des chevries, 78410 AUBERGENVILLE		
SIREN	200059889		
NATURE DE LA COMPETENCE EXERCEE	☐	Prévention	
	☒	Collecte	
		Traitement	
		Collecte et Traitement	
		A LA SIGNATURE DU CONTRAT	AUJOURD'HUI
CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES	SURFACE (en km²)	504,720	504,720
	POPULATION (base INSEE, sans double compte)	433 255	433 255

Convention n° : 78-1672 Nom de la collectivité : Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

ANNEXE 1 (suite) : ELEMENTS D'IDENTIFICATION ET DE QUALIFICATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE, notification n°

LISTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LE COMPTE DESQUELLES LA COLLECTIVITE S'ENGAGE

SITUATION INITIALE		DETAIL DES MODIFICATIONS		SITUATION NOUVELLE	
Nom de la collectivité	Population de la collectivité (*)	Nom de la collectivité	Variation de la population (*) (+/-)	Nom de la collectivité	Population de la collectivité (*)
Achères	21 663			Achères	21 663
Andrésy	13 663			Andrésy	13 663
Arnouville-lès-Mantes	940			Arnouville-lès-Mantes	940
Aubergenville	12 540			Aubergenville	12 540
Auffreville-Brasseuil	669			Auffreville-Brasseuil	669
Aulnay-sur-Mauldre	1 159			Aulnay-sur-Mauldre	1 159
Boinville-en-Mantois	287			Boinville-en-Mantois	287
Bouafle	2 222			Bouafle	2 222
Breuil-Bois-Robert	764			Breuil-Bois-Robert	764
Brueil-en-Vexin	667			Brueil-en-Vexin	667
Buchelay	3 364			Buchelay	3 364
Carrières-sous-Poissy	19 951			Carrières-sous-Poissy	19 951
Chanteloup-les-Vignes	10 793			Chanteloup-les-Vignes	10 793
Chapet	1 337			Chapet	1 337
Conflans-Sainte-Honorine	36 306			Conflans-Sainte-Honorine	36 306
Drocourt	556			Drocourt	556
Ecquevilly	4 090			Ecquevilly	4 090
Épône	6 778			Épône	6 778
Evecquemont	759			Evecquemont	759
Favrieux	159			Favrieux	159
Flacourt	185			Flacourt	185
Flins-sur-Seine	2 436			Flins-sur-Seine	2 436
Follainville-Dennemont	2 178			Follainville-Dennemont	2 178
Fontenay-Mauvoisin	449			Fontenay-Mauvoisin	449
Fontenay-Saint-Père	955			Fontenay-Saint-Père	955
Gaillon-sur-Montcient	691			Gaillon-sur-Montcient	691

Gargenville	7 848			Gargenville	7 848
Goussonville	643			Goussonville	643
Guernes	1 085			Guernes	1 085
Guerville	2 088			Guerville	2 088
Guitrancourt	642			Guitrancourt	642
Hardricourt	2 498			Hardricourt	2 498
Hargeville	424			Hargeville	424
Issou	3 858			Issou	3 858
Jambville	777			Jambville	777
Jouy-Mauvoisin	564			Jouy-Mauvoisin	564
Jumeauville	624			Jumeauville	624
Juziers	4 040			Juziers	4 040
La Falaise	616			La Falaise	616
Lainville-en-Vexin	807			Lainville-en-Vexin	807
Le Tertre-Saint-Denis	129			Le Tertre-Saint-Denis	129
Les Alluets-le-Roi	1 332			Les Alluets-le-Roi	1 332
Les Mureaux	34 151			Les Mureaux	34 151
Limay	17 584			Limay	17 584
Magnanville	6 389			Magnanville	6 389
Mantes-la-Jolie	44 246			Mantes-la-Jolie	44 246
Mantes-la-Ville	21 874			Mantes-la-Ville	21 874
Médan	1 305			Médan	1 305
Méricourt	378			Méricourt	378
Meulan-en-Yvelines	8 996			Meulan-en-Yvelines	8 996
Mézières-sur-Seine	3 874			Mézières-sur-Seine	3 874
Mézy-sur-Seine	2 261			Mézy-sur-Seine	2 261
Montalet-le-Bois	321			Montalet-le-Bois	321
Morainvilliers	3 102			Morainvilliers	3 102
Mousseaux-sur-Seine	680			Mousseaux-sur-Seine	680
Nézel	1 111			Nézel	1 111
Oinville-sur-Montcient	1 113			Oinville-sur-Montcient	1 113
Orgeval	7 092			Orgeval	7 092
Perdreauville	669			Perdreauville	669
Poissy	40 792			Poissy	40 792
Porcheville	3 167			Porcheville	3 167
Rolleboise	351			Rolleboise	351
Rosny-sur-Seine	7 041			Rosny-sur-Seine	7 041
Sailly	335			Sailly	335
Saint-Martin-la-Garenne	947			Saint-Martin-la-Garenne	947
Soindres	731			Soindres	731

Tessancourt-sur-Aubette	971			Tessancourt-sur-Aubette	971
Triel-sur-Seine	12 386			Triel-sur-Seine	12 386
Vaux-sur-Seine	5 143			Vaux-sur-Seine	5 143
Verneuil-sur-Seine	16 112			Verneuil-sur-Seine	16 112
Vernouillet	9 953			Vernouillet	9 953
Vert	852			Vert	852
Villennes-sur-Seine	5 792			Villennes-sur-Seine	5 792
TOTAL	433 255	TOTAL	0	TOTAL	433 255

(*) dernier recensement INSEE, sans double compte

signature dans le premier mois du trimestre : application au 1^{er} jour du trimestre en cours,
signature dans les 2e ou 3e mois du trimestre : application au 1^{er} jour du trimestre suivant,

fait à Aubergenville le 26 juin 2025

Cécile ZAMMIT-ROFESCU

Pour Ecologic:

.....

Pour la Collectivité :
"lu et approuvé" signature



Convention n° : 78-1672 Nom de la collectivité : Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

ANNEXE 1 (suite) : ELEMENTS D'IDENTIFICATION ET DE QUALIFICATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE, notification n°

CONTACT ADMINISTRATIF	NOM, prénom	LAFOSSE Laurence
	FONCTION	Responsable Unité tri-traitement
	TELEPHONE	06 22 29 41 60
	COURRIEL	laurence.lafosse@gpseo.fr
CONTACT OPERATIONNEL	NOM, prénom	DUCHENE Alexise
	FONCTION	Chargé de mission traitement des déchets
	TELEPHONE	06 13 10 37 23
	COURRIEL	alexise.duchene@gpseo.fr
CONTACT COMMUNICATION	NOM, prénom	
	FONCTION	
	TELEPHONE	
	COURRIEL	
REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE	NOM, prénom	ZAMMIT-POPESCU Cécile
	FONCTION	Présidente de la CU GPSEO
	TELEPHONE	01 82 86 00 86
	COURRIEL	cecile.zammit-popescu@gpseo.fr

Convention n° : 78-1672

Nom de la collectivité : Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

ANNEXE 2 : COORDONNEES D'ECOLOGIC

ECOLOGIC		
ADRESSE	15 bis rue du Centre	
	78 280 Guyancourt	
CONTACT ADMINISTRATIF	NOM	Productlife pour Ecologic
	TELEPHONE	04 72 91 27 50
	COURRIEL	ASL-ABJth@ecologic-france.com
	SITE WEB	www.ecologic-france.com
CONTACT OPERATIONNEL	NOM	Service pilotage Ecologic
	COURRIEL	pilote@ecologic-france.com
CONTACT CONTRAT	NOM	Responsables de développement régionaux
	COURRIEL	https://www.ecologic-france.com/professionnels/collectivites-locales-et-bailleurs/vos-contacts-ecologic.htm

Convention n° : 78-1672 Nom de la collectivité : Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

ANNEXE 3 : BAREME - période d'agrément 2022 - 2027

Zone ASL

Forfait Fixe

Le forfait de soutien pour la mise en place d'une zone ASL est de 400 €HT/an et par déchèterie. Le forfait permet de soutenir les éventuels investissements et aménagements que la collectivité réalise pour accueillir les ASL en haut de quai

Soutien variable

Le soutien variable est sur la base des performances annuelles de la déchèterie concernée pour la mise à disposition des déchets d'ASL et le réemploi des ASL

- Quantité de déchets d'ASL enlevés et d'ASL prélevés sur la déchèterie concernée comprise strictement entre 10 tonnes et 15 tonnes par an = 200 € / déchèterie / an
- Quantité de déchets d'ASL enlevés et d'ASL prélevés sur la déchèterie concernée comprise strictement entre 16 tonnes et 20 tonnes par an = 300 € / déchèterie / an
- Quantité de déchets d'ASL enlevés et d'ASL prélevés sur la déchèterie concernée comprise strictement entre 21 tonnes et 25 tonnes par an = 400 € / déchèterie / an
- Quantité de déchets d'ASL enlevés et d'ASL prélevés sur la déchèterie concernée comprise strictement entre 26 tonnes et 30 tonnes par an = 600 € / déchèterie / an
- Quantité de déchets d'ASL enlevés et d'ASL prélevés sur la déchèterie concernée comprise strictement supérieure à 30 tonnes par an = 750 € / déchèterie / an

ASL dans la benne ferraille

Le soutien variable de 15 €/t d'ASL est calculé sur la base de campagnes d'échantillonnages, la campagne étant coordonnée inter-filière et la méthodologie d'échantillonnage étant validée par l'Ademe

Zone réemploi

Le forfait de soutien pour la mise en place d'une zone Réemploi est de 100 €HT/an par zone de réemploi fixe sur la déchèterie concernée, ou 50€/an par zone de réemploi éphémère de la déchèterie concernée pour la période d'agrément, pour la période d'agrément. Le forfait permet de soutenir la part de la zone réemploi attribuée aux ASL.

Communication

Le forfait communication s'entend :

- pour une population desservie strictement inférieure à 50 000 habitants, forfait de 500 €/an/collectivité
 - pour une population desservie comprise entre 50 000 et 100 000 habitants, forfait de 1 000 €/an/collectivité
 - pour une population desservie strictement supérieure à 100 000 habitants, forfait de 2 000 €/an/collectivité
- La collectivité s'engage à remplacer le panneau de la benne ferraille de chacune de ses déchèteries au profit d'un panneau sans picto "vélo"

ANNEXE 3 : DEPENSES DE COMMUNICATION BAREME 2022-2027

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS DE COMMUNICATION AVEC LEUR JUSTIFICATIFS

N° d'ordre	Libellé de l'action réalisées par la CL	Date de communication	Remplacement panneau benne ferraille au profit d'un panneau sans picto "vélo"	Autres (préciser)	type de justificatif
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Remplacement du panneau de la benne ferraille

La collectivité s'engage à remplacer le panneau de la benne ferraille de chacune de ses déchèteries au profit d'un panneau sans picto "vélo"



Autre type de communication : à l'initiative de la collectivité

Versement du forfait sur simple preuve de mise en place de l'évènement, de la création des affiches, du guide/site, des panneaux, campagnes digitales sur les réseaux sociaux afin de promouvoir la filière ASL et/ou l'affichage des collectivités locales et/ou magazine des CL à destination des usagers
Moyens de preuve : couverture presse, photographies, factures (mais pas nécessairement). Le forfait est versé intégralement dès réception des moyens de preuve.

Tous types de communication :

LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ETRE PRODUITS AU PLUS TARD LE 31 DECEMBRE DE L'ANNEE QUI SUIT L'EVENEMENT
Les plafonds s'entendent par année civile ; il n'y a pas de report possible d'une année sur l'autre.

A Aubergenville

le 26 juin 2025

Cachet de la CL, nom et signature de son représentant
Cécile ZAMMIT-POPEL



ANNEXE 4 : LISTE DES POINTS DE COLLECTE, Notification N°

Remarques :

Les ASL sur ces Points de collecte peuvent être issus de la collecte séparée en déchèteries, ou sur des points de reprise mobile, ou des ASL collectés parmi les encombrants sous réserve que cette collecte concourt à la réutilisation et au recyclage des ASL.

Identifiant du point de collecte	Nom du Point de Collecte & Commune d'implantation	Zone ASL		Zone réemploi permanent e		Zone réemploi éphémère		ASL laissés en benne ferraille	Détail des modifications		type de PDC (indiquer le n° en vous référant à la liste ci-contre)
		O/N		O/N		O/N			Ouvverture/Fermeture d'un PDC		
78-1672-012	Déchèterie d'Achères	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-005	Déchèterie d'Aubergenville	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-011	Déchèterie de Conflans-sainte-honorine	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-008	Déchèterie d'Épône	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-009	Déchèterie de Gargenville	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-006	Déchèterie de Limay	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-001	Déchèterie des Ciseaux - Mantes la Jolie	O		O		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-007	Déchèterie de la Vaucoleurs - Mantes la ville	O		O		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-004	Déchèterie des Mureaux	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-010	Déchèterie d'Orgeval	O		N		N		N	prévu au T4 2025		1
78-1672-016	Déchèterie Intercommunale Triel sur Seine	O		O		N		N	01/07/2025		1

type de PDC	1	Déchèterie
	2	Service technique ou atelier municipal
	3	Centre de tri
	4	Déchèterie mobile
	5	Point de massification issus collecte encombrant

type de PDC

- 1
- Déchèterie
- 2
- Service technique ou atelier municipal
- 3
- Centre de tri
- 4
- Déchèterie mobile
- 5
- Point de massification issus collecte encombrant

fait à Aubergenville le 26 juin 2025



Pour la Collectivité :
"lu et approuvé" signature

Cécile ZAMMUTTA

Pour Ecologic:

ANNEXE 5 : ORGANISATION DES ENLEVEMENTS

TABLAU RECAPITULATIF DES CARACTERISQUES DES POINTS DE COLLECTE

N° IDENTIFICATION DU PDC	NOM DU POINT DE COLLECTE	ADRESSE DU POINT DE COLLECTE	SIRET	ORGANISATION DE L'ENLEVEMENT				Possibilité de collecter en dehors des horaires d'ouverture	OBSERVATIONS	
				Horaires d'hiver		Horaires d'été				CONDITIONS D'ACCES
				Date de prise d'effet	horaires	Date de prise d'effet	horaires			
78-16/2-012	Dechèterie d'Achères	Chemin des hautes plaines 78260 ACHÈRES	01-nov	Mardi : 13h30 -17h Mercredi à samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Dimanche : 9h-12h	01-avr	Mardi : 13h30 -18h Mercredi à samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : 9h-12h		non		
78-16/2-005	Dechèterie d'Aubergenville	Rue du docteur de la roze 78410 AUBERGENVILLE	01-nov	Mardi : 13h30 -17h Mercredi à samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Dimanche : 9h-12h	01-avr	Mardi : 13h30 -18h Mercredi à samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : 9h-12h		non		
78-16/2-011	Dechèterie de Coillans sainte-hennerie	2 rue des beaux champs ZA des Bourras 78540 COILLANS SAINT HENNERIE	01-nov	Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Jeudi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Dimanche : 9h-12h	01-avr	Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Jeudi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : 9h-12h		non		
78-16/2-008	Dechèterie d'Épône	route de Nèzel - lieu dit les Bourras 78680 ÉPONE	01-nov	Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 -17h Vendredi : 13h30-17h Samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Dimanche : 9h-12h	01-avr	Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 -18h Vendredi : 13h30-18h Samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : 9h-12h		non		
78-16/2-009	Dechèterie de Gargenville	Rue du docteur Roux 78440 GARGENVILLE	01-nov	Lundi , mardi, vendredi, samedi et dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h	01-avr	Lundi , mardi, vendredi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h		non		
78-16/2-004	Dechèterie des Mureaux	Rue de la Croix Verts 78135 LES MUREAUX	01-nov	Mardi : 13h30-17h Mercredi à samedi : de 9h à 12h puis de 13h30-17h Lundi : 13h30 -17h Mercredi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Vendredi à Dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h	01-avr	Mardi : 13h30-18h Mercredi à samedi : de 9h à 12h puis de 13h30-18h Lundi : 13h30 -18h Mercredi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Vendredi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h		non		
78-16/2-006	Dechèterie de Limay	Avenue du VAL 78520 LIMAY	01-nov	12h puis de 13h30 à 17h Lundi , mardi, vendredi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Jeudi : 13h30-17h Dimanche : 9h-12h	01-avr	Lundi , mardi, vendredi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Jeudi : 13h30-18h Dimanche : 9h-12h		non		
78-16/2-001	Dechèterie des Closaux - Mantes la Jolie	18 rue des Closaux Z des Closaux 78200 MANTES LA JOLIE	01-nov	12h puis de 13h30 à 17h Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Jeudi : 13h30-17h Dimanche : 9h-12h	01-avr	Lundi , mardi, vendredi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Jeudi : 13h30-18h Dimanche : 9h-12h		non		
78-16/2-007	Dechèterie de la Vaucelleux - Mantes la ville	Chemin des Larrons 78711 MANTES LA VILLE	01-nov	Du mercredi au dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h	01-avr	Du mercredi au samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h		non		
78-16/2-010	Dechèterie d'Orgueil	Rue des Allées, départementale 45 - 78630 ORGUEVAL	01-nov	Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Mardi : 9h-12h Vendredi : 13h30-17h Samedi et dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h	01-avr	Mardi : 9h-12h Vendredi : 13h30-18h Samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h		non		
78-16/2-016	Dechèterie Intercommunale Tril sur Seine	Chemin des Moines, Ecopôle Zone ecopôle chemin des granges 78510 TRIL-SUR-SEINE	01-nov	Lundi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Mercredi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h Vendredi à dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h	01-avr	Mercredi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Vendredi et samedi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h Dimanche : de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h		non		

Convention n° : 78-1672

ANNEXE 6 : DISPOSITIONS RELATIVES À L'ENLEVEMENT DES ASL

ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITE ET DE L'ECO-ORGANISME

La Collectivité territoriale met à la disposition de l'Eco-organisme le flux d'ASL collectés séparément , sauf dispositions contraires, de la façon suivante :

Petits ASL : en palbox ou bac roulant 660 l ou autre contenant de même type, fourni par l'Eco-organisme ASL volumineux : au sol

L'Eco-organisme fournit le nombre nécessaire de contenant et a minima deux contenants par point de collecte et remplace les contenants enlevés à chaque enlèvement.

De façon préférentielle, les enlèvements sont réalisés sur une base hebdomadaire, ajustable à la hausse ou à la baisse en fonction des volumes déclarés dans le système d'information, et avec un minimum de 400 kg ou de 8 unités de manutention.

1 Palbox ASL (2UM)	1 bac roulant 660 L (1UM)	2x (1UM)
1 bac roulant 660 L (2UM)	3x (1UM)	

Exemple d'enlèvement de 8 UM

Convention n° : 78-1672 Nom de la collectivité : Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

ANNEXE 7 : PRELEVEMENTS PAR UN ACTEUR DU REEMPLOI

Liste des Points de collecte sur lesquels la Collectivité autorise un prélèvement pour réemploi, le caractère total ou partiel du prélèvement et le nom de l'acteur du réemploi concerné

Remarques :

- Colonne "Identifiant du point de collecte" : Renseigner une ligne par point de collecte .

TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTERISQUES DES POINTS DE COLLECTE PRELEVES POUR REEMPLOI

N° IDENTIFICATION DU PDC	NOM DU POINT DE COLLECTE	PRELEVEMENT POUR REEMPLOI *		OPERATEUR DU REEMPLOI					OBSERVATIONS
		partiel	total	NOM	ADRESSE	SIRET	CONTACT	N° TELEPHON MAIL E	
78-1672-001	Déchèterie des Closeaux - Mantes la Jolie		X	APTIMA	26 rue des Closeaux 78200 Mantes la Jolie	32673881200071	Stéphane PAVOT, Olivier BRIAU	01 30 33 06 65	stephane.pavot@aptima.fr olivier.briau@aptima.fr
78-1672-007	Déchèterie de la Vaucoyeurs - Mantes la ville		X	APTIMA	26 rue des Closeaux 78200 Mantes la Jolie	32673881200071	Stéphane PAVOT, Olivier BRIAU	01 30 33 06 65	stephane.pavot@aptima.fr olivier.briau@aptima.fr
78-1672-016	Déchèterie Intercommunale Triel sur Seine	X		APTIMA	26 rue des Closeaux 78200 Mantes la Jolie	32673881200071	Stéphane PAVOT, Olivier BRIAU	01 30 33 06 65	stephane.pavot@aptima.fr olivier.briau@aptima.fr

Je certifie que l'ensemble des informations apparaissant dans le tableau ci-dessus est exact et tiens à la disposition d'Ecologic tout document permettant de le vérifier.

Cachet de la CL, nom et signature de son représentant

Cécile ZAMMATTI-PORRESCU

A Aubergenville

le 26 juin 2025

